

Paris, le mercredi 06 février 2019

**Grand débat national :  
APF France handicap ouvre  
sa plate-forme de consultation citoyenne**

**Le Grand débat national est lancé. Jusqu'au 15 mars, les Français.e.s sont invité.e.s à donner leur avis. Dès mi-janvier, APF France handicap encourageait les personnes en situation de handicap à participer en nombre à cette expression citoyenne. Aujourd'hui, APF France handicap ouvre sa propre plate-forme participative afin de faire remonter les revendications des 12 millions de personnes en situation de handicap et de leurs proches.**

Pour APF France handicap, il est important que les personnes en situation de handicap et leur famille soient visibles et fassent entendre leurs voix dans le cadre de la consultation du gouvernement.

Toutefois, les quatre thématiques proposées par le Grand débat national n'abordent pas les préoccupations spécifiques des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Aussi, APF France handicap met en ligne une plate-forme collaborative sur laquelle cinq projets de consultations dédiés au handicap sont proposés : le respect et la liberté des droits fondamentaux, l'accès à la cité, l'accès à l'emploi et à l'éducation, la reconnaissance d'une protection sociale réelle et la garantie d'une vie sociale et familiale épanouie : <https://participer.apf-francehandicap.org/themes/le-grand-debat-national>

Au sein de ces cinq piliers, les participant.e.s peuvent trouver quarante propositions sur lesquelles réagir librement, voter pour ou contre et exprimer de nouvelles idées.

L'ensemble des contributions recueillies sera précisément exposé dans un document adressé à la Mission Grand Débat.



Le grand débat national

5 projets

Ouvert

**CONTACT PRESSE :**

Sophie Lasbleis

[sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37